



# Questions CGT au CSE

## LDC Bourgogne

### 21 août 2020

#### Questions des services :

##### COVID 19 :

La direction nous a fourni 8 masques, et il faut en utiliser 2 par jour, les salariés sont donc équipés pour 4 jours. Ils sont lavés depuis 4 mois, à raison de 22 j travaillés par mois, soit 88 jours travaillés, divisé par 4 jours = 22 lavages pour chaque masque.

Après combien de lavage ne sont-ils plus efficaces ?

Il faut prévoir rapidement de rééquiper des masques aux salariés.

Les salariés vous demandent une prime de 20 euros par mois pour le lavage de tous les équipements de travail obligatoire (masques, veste de sécurité, casquettes de sécurité et gants).

##### Agissement à l'encontre de l'intimité des femmes :

Un agent de maîtrise de la maintenance qui effectuait une vérification dans le vestiaire femme de l'abattoir a refusé de sortir lorsque ces dernières ont dû se changer. Son responsable de la maintenance qui était présent lui a demandé de sortir, il a refusé et est resté pendant le temps où les femmes se déshabillaient pour aller prendre leur douche.

Cet acte volontaire de voyeurisme avec autorité est intolérable au sein de notre entreprise. Nous demandons à la direction de nous informer des suites données à cette affaire. Si la direction locale couvre de tels faits, nous nous réservons le droit d'informer la direction générale.

Les étudiants qui ont fait la réunion d'intégration n'ont toujours pas eu de réponse pour savoir s'ils étaient pris ou pas. De ce fait, les étudiants attendent et ne peuvent pas chercher d'emploi dans une autre entreprise.

Ne serait-il pas juste « poli » et « respectueux » de leur répondre ?

##### Cello poulet :

Comment se fait-il que ce soit toujours les mêmes personnes qui ont leur lundi ou samedi de repos ?

Les salariés souhaiteraient que ce ne soit pas que les chefs ou responsables qui aient droit à ces jours, et donc aimeraient avoir un roulement afin de profiter aussi de longs weekends. Pouvez-vous le mettre en place ? Et aussi respecter le délai de prévenances car le jour de repos leur est donné trop tard pour qu'ils puissent s'organiser ?

Il y a des problèmes sur l'entretien des tirs palettes. Problèmes déjà remontés à plusieurs reprises aux responsables mais rien ne change. Malgré le passage à la maintenance les tirs palettes ne fonctionnent pas correctement nous avons des risques d'accidents tous les jours car ils ne tournent pas bien, ne montent pas...

Pouvez-vous les changer ou les réparer correctement ?

Les formations des chefs d'équipes sont-elles identiques pour tous ? Car pour ce qu'il est de la présence dans l'atelier, la vision de la charge, le respect... certains ont vraiment des difficultés et se reposent sur les garçons de salle alors que pour d'autres ça roule très bien et les missions de chacun sont remplies.

Ce n'est pas normal qu'un chef fasse faire son travail par les opérateurs.

De plus il est parfois reproché aux salariés un manque de productivité alors que c'est le nombre de personnes qui n'est pas adapté aux machines.

Pourquoi toujours attendre avant de renforcer le tapis aux GMS quand il n'y a qu'une seule personne pour 4 machines ?

Les garçons de salle peuvent-ils avoir un téléphone car il faut courir après les chefs, ou ont parfois de déranger quand ils vont dans le bureau ?

Les salariés en ont marre de voir leur horaire de prise de travail changée très régulièrement car cela les perturbe dans leur cycle de sommeil. De plus vous n'informez pas le CSE, ce qui constitue une entrave. Pour exemple semaine 27 : Début de travail prévu 5h15 modifiée à 6h

Un chef doit-il toujours être confiné au lieu de voir ce qui se passe dans l'atelier ? Est-ce lié au COVID ?

### **Bureaux :**

Une erreur a été commise par un responsable en attribuant une remise de 20,7 % sur de nombreux produits. Ceci a engendré de la refacturation, des heures de travail en plus, des clients qui n'ont pas eu d'explications immédiates, et des mensonges par la suite puisqu'il a été demandé de dire qu'il y a eu un bug informatique. Bien sûr l'erreur est humaine, nous comprenons qu'un salarié puisse faire une erreur, mais nous déplorons que les responsabilités ne soient pas assumées et pire, couvertes par des mensonges. Comment voulez-vous que les salariés aient confiance si ceux qui devraient donner l'exemple ne le font pas.

### **Découpe Poulet :**

Les points info commencent trop tard et se finissent en dehors du temps de travail. Pouvez-vous y remédier ? Les salariés de l'après-midi demandent à connaître comme le matin le nombre de poulets restant à faire. Est-ce possible ?

Serait-il possible de sensibiliser les salariés afin d'éviter que les étudiants ne soient menacés d'avoir une réduction de salaire s'ils ne suivent pas la cadence ou n'enlèvent pas correctement le rouge et le gras sur la viande par exemple ? Cela les démotive et cela se comprend bien.

### **Quai vif :**

La pause du matin est trop tôt, car c'est toujours le quai vif qui décale pour les autres services et non l'inverse. Peut-elle être décalée à 8h30 ?

### **Abattoir :**

La laveuse de la machine à gésiers laisse passer les gésiers, du coup ils tombent dans le panier et nous sommes obligés de les récupérer puis de les laver. Pouvez-vous changer la plaque demandée depuis plusieurs semaines à notre responsable ?

### **Questions diverses :**

Y aurait-il un autre produit moins agressif pour se désinfecter les mains ?

La réparation des tenues de travail est beaucoup trop longue, de fait les salariés manquent de tenues. Qu'allez-vous faire ?

Les pauses de l'abattoir posent problème. Quand les salariés de l'abattoir arrivent il n'y a plus de place. Pouvez-vous décaler les pauses entre les 2 services pour que tout le monde puisse profiter de sa pause.

Lumière toilettes : Les salariés se retrouvent dans le noir parce que la lumière s'éteint. Pouvez-vous mettre des interrupteurs ? ou des détecteurs ? ou allonger la minuterie ?